



RAPPORT ANNUEL 2010

ROSIER sa

Sommaire

- Rapport de gestion ROSIER sa
- Comptes annuels statutaires au 31 décembre 2010
- Rapport du commissaire



**RAPPORT DE
GESTION 2010
ROSIER sa**



AVANT PROPOS

Depuis juillet 2006, Rosier présente un rapport de gestion consolidé et publie ses comptes annuels consolidés selon les normes internationales IAS – IFRS.

Le présent rapport de gestion concerne exclusivement Rosier SA et les chiffres auxquels il est fait référence proviennent des comptes annuels présentés sous les normes comptables belges.

CONTEXTE GENERAL & ACTIVITE

Après avoir traversé une crise sévère, l'Industrie des fertilisants s'est redressée en 2010 ; les activités de la Société se sont inscrites dans cette tendance.

Faisant suite à une année 2009 catastrophique, un net retournement s'est opéré dès les premiers jours de 2010, avec une demande qui avait retrouvé son rythme antérieur. L'essentiel du rebond de la demande - principalement sur le marché européen - provenait cependant d'un effet de rattrapage du fait des très faibles livraisons réalisées sur le 4^{ème} trimestre de 2009 en prévision des épandages du printemps 2010.

Bien que sur l'ensemble de la campagne agricole 2009 / 2010, la consommation mondiale de fertilisants ait progressé de près de 5 % par rapport à la précédente, elle reste encore en deçà des quantités historiques. En France - premier marché de Rosier - les livraisons totales de fertilisants ont progressé de 3 % par rapport à la saison précédente ; elles restent toutefois de plus de 20 % inférieures à celles de la saison 2007 / 2008. Sur ce marché, les variations sont encore plus significatives pour les fertilisants NPK, métier principal de Rosier : les livraisons de la campagne 2009 / 2010 ont été de 12 % supérieures à celles de la campagne précédente, mais restent 47 % en retrait par rapport à celles de la campagne 2007 / 2008.

La seconde partie de l'année s'est déroulée dans un environnement structurellement plus favorable : la reprise de la croissance économique mondiale s'est confirmée, entraînant avec elle un raffermissement de la consommation de denrées alimentaires. Ceci, amplifié par de mauvaises récoltes dans certains grands pays producteurs, a entraîné une forte hausse de l'ensemble des cotations des produits agricoles, avec des cours internationaux du blé qui ont atteint en fin d'année 2010 leur plus haut niveau en deux ans. Ces éléments ont dopé la demande de fertilisants, entraînant de ce fait des augmentations successives du prix des principales matières fertilisantes. Cette tendance générale s'est répercutée sur le marché européen ; les distributeurs, craignant de nouvelles hausses de prix, ont passé leurs commandes pour le pré stockage de fertilisants de printemps dès le mois de septembre.



Malgré les incertitudes qui ont parfois régné sur le marché et la volatilité des prix, le contexte de 2010 fut globalement favorable pour l'Industrie des fertilisants et pour Rosier :

- ✚ Nos ventes en volume ont progressé de 71 % par rapport à celles de 2009 ; elles restent toutefois inférieures de 21 % à la moyenne de 2007 et de 2008.
- ✚ Bien que nous ayons parfois éprouvé certaines difficultés dans nos approvisionnements de matières premières, la marche de nos ateliers de granulation a été satisfaisante.
- ✚ Nos ventes de spécialités ont retrouvé leurs volumes d'avant crise.

RESULTATS

En 2010, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 103,0 millions €, soit 50% de plus que celui de 2009, année très particulière durant laquelle le chiffre d'affaires était tombé à 68,5 millions €. L'augmentation du chiffre d'affaires provient exclusivement des volumes vendus, tandis que les prix de ventes moyens de 2010 sont restés de 15 % inférieurs à ceux de 2009.

Tout comme par le passé, le marché européen a représenté la part la plus importante des ventes : 66 % du chiffre d'affaires contre 34 % à la grande exportation. Ces pourcentages étaient respectivement de 62 % et de 38 % l'année passée.

Bien que les marges unitaires n'aient pas atteint les niveaux de 2009, la forte augmentation des volumes a permis d'obtenir une marge brute totale en nette progression.

Déduction faite des frais d'exploitation, incluant des amortissements pour 1,8 millions €, le résultat d'exploitation de 2010 ressort bénéficiaire à 4,2 millions €, contre une perte de 3,1 millions € pour 2009. Le résultat 2010 comprend une reprise de perte de valeurs pour des risques commerciaux à la grande exportation pour un montant de 1,9 million € ; cette perte de valeur avait été actée en 2009 pour 2,2 millions €.

Le résultat financier de 2010 est de 98 milliers €, pour 1.199 milliers € en 2009. L'écart entre les deux années provient principalement des dividendes des filiales qui sont de 200 milliers € en 2010 pour 1.000 milliers € en 2009.

Le résultat avant impôts est bénéficiaire de 4,3 millions €, à comparer à une perte de 1,9 million € pour 2009. Compte tenu des pertes reportées de 2009, les impôts de 2010 sont nuls.

en K€	2010	2009
Produits d'exploitation	104.168	69.228
<i>dont : Chiffre d'affaires</i>	103.032	68.469
<i>Autres produits d'exploitation</i>	1.136	759
Coût des ventes et des prestations	-99.963	-72.303
Résultat d'exploitation	4.205	-3.075
Résultat financier	98	1.199
Résultat exceptionnel	9	0
Résultat avant impôts	4.312	-1.876
Impôts sur le résultat	0	74
Résultat net de l'exercice	4.312	-1.802



BILAN

Les principaux postes du bilan sont les suivants :

<i>en K€</i>	2010	2009
	après répart. bénéficiaire	
<u>ACTIF</u>		
Immobilisé net	15.588	14.425
Stocks	17.618	13.815
Créances Commerciales et autres	28.446	18.607
Disponible	2.170	1.152
TOTAL ACTIF	63.822	47.999
<u>PASSIF</u>		
Fonds propres		
* <i>Capital</i>	2.550	2.550
* <i>Réserves</i>	11.554	11.554
* <i>Bénéfice reporté</i>	17.899	15.626
* Fonds propres	32.003	29.730
Provisions	134	177
Dettes financières	11.645	3.249
Dettes commerciales et autres	20.040	14.843
TOTAL PASSIF	63.822	47.999

INVESTISSEMENTS

En 2010, Rosier a procédé à des investissements pour 3,1 millions €.

Les montants les plus significatifs se rapportent à :

- ✚ La construction d'une nouvelle unité de production de fertilisants de spécialités liquides permettant l'utilisation de matières premières naturelles micronisées. Cette installation est en service depuis janvier 2011.
- ✚ La prise en compte de frais d'enregistrements liés à la Directive européenne REACH ;
- ✚ La modernisation et le remplacement de divers équipements de stockage et de production.



Les investissements actuellement prévus pour 2011 porteront principalement sur :

- ✚ La poursuite des travaux décidés antérieurement ;
- ✚ La modernisation de nos installations de conditionnement ;
- ✚ L'amélioration des performances énergétiques et environnementales du site.

RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Dans le prolongement des recherches entamées antérieurement, nos travaux de 2010 se sont inscrits dans le souci d'une agriculture durable, alliant la croissance végétale à une gestion raisonnable des ressources de la planète.

Dans cette optique, nous nous sommes principalement focalisés sur deux domaines :

- ✚ Le lancement d'un nouveau mode d'analyse portant sur la solution du sol, de manière à mieux appréhender l'impact des facteurs climatiques sur la bio-fertilité. Ce concept développé par Rosier, et dénommé IRISS®, amène une utilisation plus pertinente des fertilisants minéraux, plus efficace et plus rentable pour l'utilisateur.
- ✚ La mise au point de nouveaux fertilisants foliaires boratés basés sur la technique de la rhéofluidisation. Grâce à ce procédé, unique dans la fertilisation, nous substituons des matières premières pouvant être jugées toxiques ou reprotoxiques pour l'homme par des matières minérales, naturellement extraites du sol. Le premier fertilisant foliaire issu de ces recherches - le Rheobor® - est sur le marché depuis janvier 2011. Il sera suivi par d'autres produits dans le futur.

En 2010, nos dépenses spécifiques en R&D se sont élevées à 309 K€, pour 273 K€ en 2009.

SURETE – SECURITE – ENVIRONNEMENT

Les activités du Groupe, comme celles de toute entreprise du secteur des fertilisants et classée Seveso II seuil haut, engendrent certains risques liés à l'utilisation de produits chimiques, au stockage et au transport des matières premières et des produits finis.

Dans cette optique, le Groupe a souscrit un programme d'assurances pour couvrir les risques industriels inhérents à son activité, ainsi que certains autres risques, en ligne avec les pratiques de l'industrie.



En 2010, Rosier a enregistré 6 accidents du travail avec arrêt qui ont concerné 4 membres de notre personnel et des intérimaires et 2 personnes de sociétés sous-traitantes. Bien qu'aucun de ces accidents n'ait eu de conséquences graves pour les personnes, ce résultat est décevant et nous a amené à réorienter notre politique de prévention.

Les axes principaux sur lesquels nous intensifierons nos efforts en 2011 sont :

- ✚ L'amélioration de la communication en matière de sécurité & d'environnement ;
- ✚ L'ordre, la propreté et l'organisation des espaces de travail ;
- ✚ Le respect par tous des consignes sécuritaires et environnementales.

Nous n'avons pas eu d'accident environnemental causé par l'activité industrielle de nos sites en 2010. Ceci est la conséquence des multiples actions menées antérieurement et poursuivies durant toute l'année : partie sécuritaire et environnementale incluse dans chacun de nos investissements industriels, dépenses spécifiquement dédiées, formation et sensibilisation du personnel.

Dans le cadre de la mise en application de la Directive européenne REACH, visant à identifier toutes les matières chimiques des produits commercialisés dans l'Union européenne, nous avons enregistré en 2010 toutes les substances faisant partie de notre offre commerciale, et nous avons obtenu l'assurance de nos fournisseurs qu'ils avaient fait de même pour toutes les substances qu'ils nous fournissent. Nous avons également poursuivi notre politique visant à substituer dans la mesure du possible toute substance pouvant présenter le moindre risque pour la santé humaine par des produits alternatifs : la mise au point du Rhebor®, fertilisant foliaire boraté, en est un exemple concret.

RESSOURCES HUMAINES et COMMUNICATION

Avec le retour d'une activité normale dès le début de l'année, les mesures temporaires prises en 2009, et visant à adapter l'emploi au volume de travail, n'ont pas été reconduites.

A la date du 31 décembre 2010, Rosier comptait 122 collaborateurs statutaires, en augmentation de 3 personnes par rapport à la même date de 2009 ; cet accroissement est la contraction de 10 engagements et de 7 départs pour différentes raisons, telles que retraites, départs volontaires et réductions du temps de travail.

En moyenne sur l'année 2010, Rosier a occupé 131 personnes en équivalent temps plein, intérimaires compris, contre 118 personnes en 2009.

La formation s'est poursuivie : le nombre d'heures consacrées à la formation s'établit à 3.700 heures en 2010 ; 82 collaborateurs y ont participé.

Fidèle à sa tradition de transparence et de communication, et comme à l'accoutumée, Rosier a ouvert régulièrement ses portes et a organisé de nombreuses visites d'entreprises pour des associations, des écoles et des groupes divers.



PERSPECTIVES

Aucun événement susceptible d'influencer de manière significative la situation de Rosier au 31 décembre 2010 n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

En ce début d'année, la demande reste ferme. Les commandes que nous avons en portefeuille et les négociations d'affaires en cours devraient nous assurer une activité soutenue sur les premiers mois.

Tout en étant préoccupés par les conséquences des hausses de prix successives des principales matières premières fertilisantes sur la consommation, et par l'évolution du contexte géopolitique de certaines régions, les éléments suivants nous rendent raisonnablement confiants pour la suite de l'année :

- + La croissance de l'économie mondiale devrait se poursuivre ;
- + Les cotations des principales céréales restent élevées et celles-ci ne faiblissent pas significativement sur les marchés à terme pour la récolte à venir.
- + Avec une croissance estimée à près de 4 % pour la campagne 2011 / 2012, la consommation mondiale de fertilisants devrait établir un nouveau record à 178 millions de tonnes d'éléments fertilisants.

Sur une plus longue période, l'utilité des fertilisants minéraux n'est plus à démontrer pour nourrir une population humaine en croissance continue. Fort de l'expérience de ses collaborateurs, de son expérience internationale, de sa gamme de fertilisants adaptés et spécialisés et de la flexibilité de ses outils industriels, Rosier dispose de nombreux atouts pour accompagner la croissance attendue de l'Industrie des fertilisants.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice net de Rosier s'élève à 4.312 K€ en 2010.

Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de 15.626 K€, le solde bénéficiaire à affecter est de 19.938 K€.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende brut de
8 € par action (6 € net par action).

La répartition proposée est la suivante :

Dividende brut :	2.040 K€
Bénéfice à reporter :	17.898 K€



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE, CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

La Société adhère au Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009.

La structure de la gouvernance de la Société repose sur le Conseil d'administration et l'Administrateur délégué.

La charte de gouvernance d'entreprise est disponible sur le site internet de la Société (www.rosier.eu).

1. Composition du Conseil d'administration

Le nombre et la nomination des membres du Conseil d'administration sont régis par l'article 15 des statuts qui stipule :

« La société est administrée par un conseil composé de sept membres au moins, actionnaires ou non, dont trois au moins doivent être indépendants au sens du Code des Sociétés. Les administrateurs sont nommés et révocables par l'assemblée générale qui fixe leur nombre. La durée du mandat ne peut excéder quatre ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles. »

Au 31 décembre 2010, le Conseil d'administration était composé de 8 membres dont 3 non exécutifs, 1 exécutif et 4 indépendants.

Les critères d'évaluation de l'indépendance des administrateurs sont ceux retenus par l'article 524 du Code des Sociétés et par le Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009.



Composition du Conseil d'administration en 2010 :

- **Monsieur Michel-Armand BONNET**
Administrateur indépendant
Consultant, ancien Directeur des ressources humaines
Fin de mandat : juin 2013

- **Monsieur Nicolas DAVID**
Administrateur indépendant
Retraité, ancien Directeur juridique.
Fin de mandat : juin 2013

- 1. Madame Françoise LEROY**
Administrateur non exécutif représentant le Groupe Total
Secrétaire général et Directeur financier de la Branche
chimie de Total
Fin de mandat : juin 2014

- **Monsieur Francis RAATZ**
Administrateur non exécutif représentant le Groupe Total
Président du Conseil d'administration
Directeur Général Fertilisants de la branche Chimie de
Total
Président Directeur général de GPN
Fin de mandat : juin 2014

- 1. Monsieur Daniel RICHIR**
Administrateur délégué
Fin de mandat : juin 2013

- **Monsieur Robert-J.F. SEMOULIN**
Administrateur indépendant
Gynécologue
Fin de mandat : juin 2014

- **Monsieur Eric VARDON**
Administrateur non exécutif représentant le Groupe Total
Directeur administratif et financier de GPN.
Fin de mandat : juin 2013

- **Monsieur Laurent VERHELST**
Administrateur indépendant
Service des opérations financières chez Stanley Europe
B.V.B.A.
Fin de mandat : juin 2014



2. Fonctionnement du Conseil d'administration

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration décrit son fonctionnement.

Le Conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an, et aussi souvent qu'il le juge utile dans l'intérêt de la Société.

L'article 17 des statuts sociaux définit sa compétence :

« Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale ».

Le Conseil d'administration statue notamment sur la nomination et la fixation des pouvoirs de l'Administrateur délégué, sur l'arrêt des comptes annuels et du rapport de gestion, sur la convocation des assemblées générales et la fixation des propositions à soumettre aux délibérations de celles-ci.

Le Conseil d'administration définit le plan stratégique de la Société, arrête les programmes d'investissements ainsi que les budgets annuels. Lors de chaque réunion, rapport est donné sur toutes les questions financières, commerciales et générales qui intéressent la Société.

En 2010, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises. En dehors de l'examen de la marche des affaires, le Conseil a notamment délibéré sur les points suivants :

- L'arrêt des comptes statutaires au 31 décembre 2009 et la proposition de répartition bénéficiaire à soumettre à l'Assemblée générale.
- L'arrêt des comptes consolidés au 31 décembre 2009.
- L'arrêt du texte du communiqué de presse portant sur le résultat au 31 décembre 2009.
- La fixation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2010.
- L'examen du résultat consolidé au 30 juin 2010 et l'arrêt du texte du communiqué de presse correspondant.
- Les investissements et les désinvestissements de l'exercice 2010.
- L'examen du plan à dix ans et l'arrêt du budget 2011.
- *La modification des principes comptables relatifs à REACH et au régime de pension à prestations définies.*



Le taux de présence aux réunions du Conseil d'administration de 2010 s'élève à 92% :

▪ Monsieur Michel-Armand BONNET :	80%
▪ Monsieur Nicolas DAVID :	100%
▪ Madame Françoise LEROY :	60%
▪ Monsieur Francis RAATZ :	100%
▪ Monsieur Daniel RICHIR :	100%
▪ Monsieur Robert-J.F. SEMOULIN :	100%
▪ Monsieur Eric VARDON :	100%
▪ Monsieur Laurent VERHELST :	100%

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration fixe le processus d'évaluation.

3. Rémunération des administrateurs.

Conformément à l'article 20 des statuts de la Société, la rémunération des administrateurs se résume comme suit :

- Les administrateurs représentant le Groupe Total sont des salariés de ce Groupe Total et ne perçoivent pas de rémunération de la Société.
- Dans la limite prévue par la mesure transitoire prise par l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juin 2006 et sur proposition du comité de nomination et de rémunération, le Conseil d'administration a octroyé aux administrateurs indépendants un jeton de présence de 1.000 € par réunion du Conseil.
- L'Administrateur délégué ne perçoit pas de rémunération en tant qu'administrateur, mais reçoit une rémunération en sa qualité de salarié et de Directeur général de la Société.

4. Comités au sein du Conseil d'administration.

Conformément à l'article 18bis des statuts de la Société, le Conseil d'administration a institué deux comités.

- **Le Comité de Nomination et de Rémunération :**

Le Comité de Nomination et de Rémunération se compose de trois administrateurs dont la majorité remplit les critères d'indépendance.

En 2010, le Comité a été constitué de messieurs Michel-Armand Bonnet, Francis Raatz (Président) et Robert-J.F. Semoulin.



- Le Comité est en charge de l'identification des personnes qualifiées pour devenir administrateurs, conformément aux critères approuvés par le Conseil ; il assiste le Conseil dans l'exercice de ses fonctions relatives à la rémunération des membres du Conseil d'administration et du management exécutif de la Société.

Le Comité s'est réuni une fois en 2010 sur convocation de son Président.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité régit son organisation et en particulier son processus d'évaluation.

- **Le Comité d'Audit :**

Le Comité d'Audit se compose d'au moins trois administrateurs dont la majorité remplit les critères d'indépendance.

En 2010, le Comité a été constitué de messieurs Nicolas David, Robert-J.F. Semoulin, Eric Vardon (Président) et Laurent Verhelst. Messieurs Eric Vardon et Laurent Verhelst, de par leur fonction, ont les connaissances comptables et d'audit nécessaires.

Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration pour que celui-ci puisse s'assurer de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers.

Le Comité d'audit exerce notamment les missions suivantes :

- Assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, et son caractère complet
- Etudier les comptes sociaux de la société mère et les comptes consolidés annuels et semestriels avant leur examen par le Conseil, en ayant pris connaissance régulièrement de la situation financière et de trésorerie ;
- Examiner la pertinence du choix des principes et méthodes comptables.
- S'assurer de la mise en place des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, et assurer le suivi de leur efficacité avec le concours du management ;
- Etre régulièrement informé des travaux d'audit interne et externe ;
- Assurer le suivi du contrôle par le commissaire des comptes sociaux et consolidés de la Société ;
- Examiner les programmes annuels de travaux des auditeurs externes ;
- Proposer la désignation du commissaire, sa rémunération, s'assurer de son indépendance et veiller à la bonne exécution de sa mission ;



- Fixer les règles de recours au commissaire pour des travaux autres que le contrôle des comptes et en vérifier la bonne application.

Le comité s'est réuni cinq fois en 2010 sur convocation de son Président.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité régit son organisation et en particulier son processus d'évaluation.

5. Politique d'affectation du résultat.

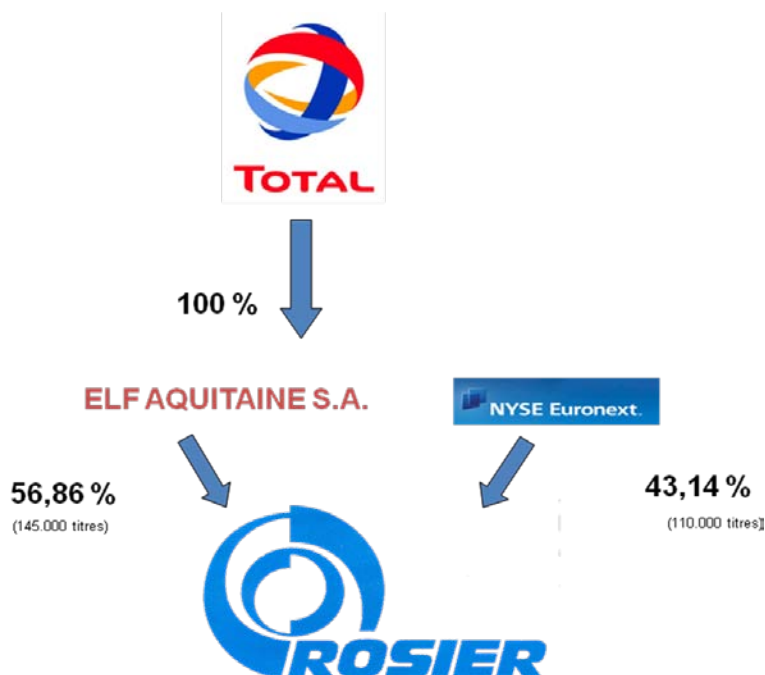
Il n'existe pas de politique définie pour l'affectation du résultat. Cependant, le dividende distribué tient compte des résultats, de la situation financière et des perspectives de la Société.

6. Relations avec l'actionnaire de référence (Groupe Total)

Toutes les opérations entre la Société et les sociétés du Groupe Total, lesquelles relèvent de flux commerciaux courants, s'effectuent aux conditions normales du marché. Il s'agit principalement de relations commerciales avec le Groupe GPN et de financement avec PetroFina International Group.

7. Structure de l'actionnariat

Au 31 décembre 2010, la structure de l'actionnariat se présente comme suit :





8. Principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration et le management estiment que le contrôle interne et la gestion des risques doivent faire partie intégrante du fonctionnement quotidien de Rosier.

Le Conseil d'administration surveille le bon fonctionnement des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques par le biais du Comité d'audit.

Le Comité d'audit se base dans ce contexte sur les informations fournies par le management et l'auditeur externe.

A intervalle régulier, il est réalisé une évaluation sur l'organisation et le fonctionnement des contrôles internes intégrés dans les processus et systèmes.

Pour l'audit externe, il s'agit de la certification des comptes de Rosier, tandis que le management met d'avantage l'accent sur la maîtrise des risques des processus et de leurs éventuelles conséquences négatives.

8.1. Contrôle interne

Le management a instauré et maintient un contrôle interne approprié contribuant à la maîtrise des activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente des ressources pour atteindre les objectifs fixés.

Le management développe actuellement un cadre formel de contrôle interne basé sur une cartographie des risques inhérents aux activités. Cette cartographie des risques et l'association des différents contrôles nécessaires à la couverture de ces derniers constitueront un outil de contrôle interne important. Cette documentation et ce formalisme supportera le sentiment actuel du management qu'il possède un cadre de contrôle adapté.

Le management a partagé avec l'ensemble du personnel du Groupe Rosier ses valeurs éthiques et le respect des principes qui en découlent par la diffusion du Code de conduite.

Le règlement intérieur de l'Administrateur délégué définit l'étendue de ses pouvoirs dans le respect des statuts et du Code des sociétés.

Le Comité d'audit a édicté son règlement d'ordre intérieur qui a été validé par le Conseil d'administration ; le fonctionnement du Comité et son règlement sont évalués annuellement.

Des formations spécifiques sur le respect des droits à la concurrence ont été réalisées auprès de l'ensemble des collaborateurs en contact direct ou indirect avec le monde des affaires.



Les subdélégations de pouvoir sont octroyées aux différents échelons hiérarchiques. Ils sont annuellement présentés au Conseil d'administration.

Toutes les fonctions opérationnelles sont décrites ainsi que les compétences nécessaires à leur bonne exécution ; une évaluation annuelle permet de vérifier leur adéquation.

Le contrôle interne de la Société comprend des règles de conduite et des procédures qui :

- Ont trait aux enregistrements comptables qui présentent de façon raisonnablement détaillée une image fidèle et exacte des transactions et des ventes d'actifs de la Société ;
- Fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont comptabilisées comme il convient pour pouvoir préparer des états financiers conformément à la loi belge, aux principes comptables généralement acceptés en Belgique.

Le management évalue chaque année la mise en oeuvre de son contrôle interne en utilisant des ressources internes provenant de son service financier pour mener à bien ces évaluations étant donné qu'il ne dispose pas d'une fonction d'audit interne.

8.2. Gestion des risques

La gestion des risques de Rosier est un processus permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques liés aux activités dans le but de minimiser les effets de tels risques sur la capacité à atteindre ses objectifs et créer de la valeur pour ses actionnaires.

Le cadre de gestion des risques de la Société est actuellement en cours d'élaboration sous forme d'une cartographie des risques.

Le Comité d'audit analyse régulièrement les principaux risques et discute la procédure par laquelle le management évalue et gère son exposition aux risques et les mesures prises pour gérer et contrôler celle-ci.

Une description des risques significatifs ainsi que la manière dont ceux-ci sont gérés au sein du Groupe Rosier est présentée à la note 5 des états financiers consolidés.

8.3. Activités de contrôle

Les activités de contrôle sont réalisées mensuellement et regroupées dans des reportings mensuels visant à s'assurer de l'application des normes et procédures émises par le management.

Lors de réunions mensuelles, le management analyse les différents indicateurs de gestion.



Le reporting financier mensuel est communiqué aux membres du Conseil d'administration.

8.4. Information et communication

La Société respecte ses obligations légales de communication d'informations financières, notamment par le biais de son site www.rosier.eu.

Le système d'information est régulièrement remis à niveau pour satisfaire aux exigences de fiabilité, de disponibilité et de pertinence des informations.

La sécurisation du système d'information fait l'objet d'une attention toute particulière et est reprise dans des procédures adéquates.

8.5. Pilotage

Le Comité d'audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Lors de ses réunions, le Comité d'audit fait rapport au Conseil d'administration de ses constatations.

Le management est chargé de la surveillance de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques. L'évaluation du contrôle interne se réalise régulièrement et de façon formelle.

*Moustier, le 21 mars 2011,
Le Conseil d'administration*



**COMPTES ANNUELS
STATUTAIRES
AU 31 DECEMBRE 2010
ROSIER sa**

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0401.256.237	P.	U.	D.	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: **ROSIER**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Route de Grandmetz**

N°: **11A**

Code postal: **7911**

Commune: **Moustier (Ht.)**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Tournai**

Adresse Internet *: <http://www.rosier-be.com>

Numéro d'entreprise

0401.256.237

DATE **15/07/2009** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du

16/06/2011

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

1/01/2010

au

31/12/2010

Exercice précédent du

1/01/2009

au

31/12/2009

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont / ne sont pas~~ ** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

RAATZ Francis Profession : Président Directeur Général de GPN S.A.

Rue Henri Cloppet 80 , 78110 LE VESINET, France

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 15/12/2009- 19/06/2014

LEROY Françoise Profession : Secr. gén. et Dir. fin. de TOTAL Chimie

Square du Roule 7 , 75008 PARIS, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 15/12/2004- 19/06/2014

RICHIR Daniel Profession : Adm. délégué et Dir. général ROSIER S.A.

Grand Vivier 2 , 7911 Frasnes-lez-Buissenal, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 3/06/1999- 20/06/2013

SEMOULIN Robert-J.F. Profession : Gynécologue

Rue Jules Destrée 282 , 7390 Quaregnon, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 3/06/1993- 19/06/2014

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées:

41

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 5.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.4, 5.5.2, 5.8, 5.17.2, 8, 9

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

* Mention facultative.

** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

VARDON Eric Profession : Dir. adm. et financ. de GPN S.A.

Rue du Général Gallieni 58 , 78220 VIROFLAY, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 2/06/2005- 20/06/2013

DAVID Nicolas Profession : Retraité, ancien dir. Juridique

Rue de Oberkampff 58 , 75011 PARIS, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 2/06/2005- 20/06/2013

BONNET Michel Armand Profession : Gérant de la société MAB Consultants

Allée de la Clémencerie 9 , 78620 L'ETANG-LA-VILLE, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 19/06/2008- 20/06/2013

VERHELST Laurent Profession : Serv. op. financ. chez Stanley EU BVBA

Chemin de la Pierre Souveraine 2 , 69230 SAINT GENIS LAVAL, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 17/06/2010- 19/06/2014

KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL 0419.122.548

Avenue du Bourget 40 , 1130 Bruxelles 13, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : IRE B00001

Mandat : 17/06/2010- 20/06/2013

Représenté par

VAN ROOST Benoit

Avenue du Bourget 40 , 1130 Bruxelles 13, Belgique

Numéro de membre : IRE A01661

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~/ n'ont* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	<u>15.588.375,99</u>	<u>14.424.887,49</u>
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	321.750,98	13.607,12
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	10.387.463,73	9.442.479,90
Terrains et constructions.....		22	5.091.452,06	5.327.435,63
Installations, machines et outillage.....		23	3.047.998,90	3.432.426,86
Mobilier et matériel roulant.....		24	644.354,96	645.402,02
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	41.856,96	37.215,39
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	1.561.800,85	
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28	4.879.161,28	4.968.800,47
Entreprises liées	5.14	280/1	4.772.631,63	4.772.631,63
Participations		280	4.772.631,63	4.772.631,63
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	96.678,47	96.678,47
Participations		282	96.678,47	96.678,47
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	9.851,18	99.490,37
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	9.851,18	99.490,37
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>48.233.558,47</u>	<u>33.574.262,57</u>
Créances à plus d'un an		29	14.376,05	3.346,55
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	14.376,05	3.346,55
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	17.617.542,43	13.815.084,57
Stocks		30/36	17.617.542,43	13.815.084,57
Approvisionnements		30/31	8.951.434,88	5.560.206,41
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33	8.052.601,55	7.977.164,16
Marchandises		34	613.506,00	277.714,00
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	28.127.712,50	18.484.556,34
Créances commerciales		40	21.193.960,45	11.567.718,21
Autres créances		41	6.933.752,05	6.916.838,13
Placements de trésorerie	5.5.1/ 5.6	50/53	1.112,87	919,60
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	1.112,87	919,60
Valeurs disponibles		54/58	2.168.719,20	1.151.187,23
Comptes de régularisation	5.6	490/1	304.095,42	119.168,28
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	63.821.934,46	47.999.150,06

PASSIF		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES			10/15	32.002.530,57	29.730.545,50
Capital	5.7	10		2.550.000,00	2.550.000,00
Capital souscrit		100		2.550.000,00	2.550.000,00
Capital non appelé		101			
Primes d'émission		11		198.314,82	198.314,82
Plus-values de réévaluation		12			
Réserves		13		11.355.773,16	11.355.773,16
Réserve légale		130		255.000,00	255.000,00
Réserves indisponibles		131		62.122,27	62.122,27
Pour actions propres		1310			
Autres		1311		62.122,27	62.122,27
Réserves immunisées		132		1.521.806,84	1.521.806,84
Réserves disponibles		133		9.516.844,05	9.516.844,05
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		17.898.442,59	15.626.457,52
Subsides en capital		15			
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19			
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16		134.473,33	177.064,22
Provisions pour risques et charges		160/5		134.473,33	177.064,22
Pensions et obligations similaires		160		134.473,33	177.064,22
Charges fiscales		161			
Grosses réparations et gros entretien		162			
Autres risques et charges	5.8	163/5			
Impôts différés		168			
DETTES		17/49		31.684.930,56	18.091.540,34
Dettes à plus d'un an	5.9	17			
Dettes financières		170/4			
Emprunts subordonnés		170			
Emprunts obligataires non subordonnés		171			
Dettes de location-financement et assimilées		172			
Etablissements de crédit		173			
Autres emprunts		174			
Dettes commerciales		175			
Fournisseurs		1750			
Effets à payer		1751			
Acomptes reçus sur commandes		176			
Autres dettes		178/9			
Dettes à un an au plus		42/48		30.201.138,57	16.230.196,99
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42			
Dettes financières		43		11.644.579,24	3.249.332,56
Etablissements de crédit		430/8			
Autres emprunts		439		11.644.579,24	3.249.332,56
Dettes commerciales		44		15.053.169,37	10.220.184,50
Fournisseurs		440/4		15.053.169,37	10.220.184,50
Effets à payer		441			
Acomptes reçus sur commandes		46			
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45		1.383.445,53	1.147.920,90
Impôts		450/3		258.520,46	242.365,32
Rémunérations et charges sociales		454/9		1.124.925,07	905.555,58
Autres dettes		47/48		2.119.944,43	1.612.759,03
Comptes de régularisation	5.9	492/3		1.483.791,99	1.861.343,35
TOTAL DU PASSIF		10/49		63.821.934,46	47.999.150,06

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	103.394.719,41	66.415.457,60
Chiffre d'affaires	5.10	70	103.032.349,78	68.469.345,22
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	-773.456,61	-2.812.802,65
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	1.135.826,24	758.915,03
Coût des ventes et des prestations		60/64	99.189.664,23	69.490.302,06
Approvisionnements et marchandises		60	81.305.823,21	49.414.124,43
Achats		600/8	84.551.568,58	47.392.101,96
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609	-3.245.745,37	2.022.022,47
Services et biens divers		61	12.270.983,96	8.105.254,32
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.10	62	6.713.481,36	6.028.643,61
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.816.354,90	1.733.425,60
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	5.10	631/4	-3.274.717,25	3.768.436,15
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	5.10	635/7	-42.590,89	4.945,59
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	400.328,94	435.472,36
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	4.205.055,18	-3.074.844,46
Produits financiers		75	369.935,66	1.382.675,47
Produits des immobilisations financières		750	200.000,00	1.000.000,00
Produits des actifs circulants		751	169.935,66	382.675,47
Autres produits financiers	5.11	752/9		
Charges financières	5.11	65	272.307,47	183.776,66
Charges des dettes		650	201.285,69	146.007,82
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	71.021,78	37.768,84
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	4.302.683,37	-1.875.945,65

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	8.746,33	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760	8.746,33	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	4.311.429,70	-1.875.945,65
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	5.12	67/77	-555,37	-73.752,82
Impôts		670/3	42,62	597,99
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	597,99	74.350,81
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	4.311.985,07	-1.802.192,83
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	4.311.985,07	-1.802.192,83

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	19.938.442,59	17.156.457,52
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	4.311.985,07	-1.802.192,83
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	15.626.457,52	18.958.650,35
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	17.898.442,59	15.626.457,52
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6	2.040.000,00	1.530.000,00
Rémunération du capital	694	2.040.000,00	1.530.000,00
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	14.653,70
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	313.289,49	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	327.943,19	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.046,58
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	5.145,63	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	6.192,21	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210	<u>321.750,98</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	9.301.039,36
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	157.961,44	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	9.459.000,80	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.973.603,73
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8271	393.945,01	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	4.367.548,74	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	5.091.452,06	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	21.362.172,90
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	704.194,09	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	22.066.366,99	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	17.929.746,04
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	1.088.622,05	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	19.018.368,09	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>3.047.998,90</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.735.528,82
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	323.490,39	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	3.059.019,21	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.090.126,80
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	327.778,34	
Repris	8283	3.240,89	
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	2.414.664,25	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>644.354,96</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	118.964,13
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	118.964,13	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	81.748,74
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	863,87	
Repris	8285	5.505,44	
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	77.107,17	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	<u>41.856,96</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	1.561.800,85	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	1.561.800,85	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	<u>1.561.800,85</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.772.631,63
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	4.772.631,63	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>4.772.631,63</u>	
ENTREPRISES LIEES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	96.678,47
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	96.678,47	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	<u>96.678,47</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	<u> </u>	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	<u> </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	99.490,37
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	89.639,19	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	9.851,18	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
ROSIER FRANCE SE Z.A. LA COURTILLIERE - 62123 BEAUMETZ-LES-LOGES France 43351411772 Actions nominatives	7380	100,00	0,00	31/12/2010	EUR	1.488.832	227.523
NORTHERN SHIPPING BULK BLENDING SA Sint Katelijvest 54 2000 Antwerpen Belgique 0464.067.497 Actions nominatives	300	30,00	0,00	31/12/2010	EUR	338.240	-22.072
ROSIER NEDERLAND B.V. SE WESTKADE 38A 4551 SAS VAN GENT Pays-Bas 001524483B01 Actions nominatives	22282	100,00	0,00	31/12/2010	EUR	18.092.484	2.914.685

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions et parts
 Valeur comptable augmentée du montant non appelé
 Montant non appelé
Titres à revenu fixe
 Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit
 Avec une durée résiduelle ou de préavis
 d'un mois au plus
 de plus d'un mois à un an au plus
 de plus d'un an
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
52		
8684		
53	1.112,87	919,60
8686	1.112,87	919,60
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

Exercice

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	2.550.000,00
(100)	2.550.000,00	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions

ORDINAIRES

Actions nominatives
 Actions au porteur et/ou dématérialisées.....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	2.550.000,00	255.000
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	159.962
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	95.038

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION

Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION

Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

8761

Nombre de voix qui y sont attachées

8762

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

8771

Nombre de parts détenues par les filiales

8781

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ELF AQUITAINE SA
 Place de la Coupole 2, La Défense 6
 92400 COURBEVOIE, France

ELF AQUITAINE détient 56,86 % de la société ROSIER (soit 145.000 actions).

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année (42)

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir 8912

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir 8913

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	258.520,46
Dettes fiscales estimées	450	

Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	1.124.925,07

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Report de chiffre d'affaires pour livraisons en 2011

Exercice
1.476.594,60

RESULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Afrique		23.469.458,00	18.228.034,00
Océanie - Pacifique		2.924.489,00	710.755,00
Amérique		2.887.868,00	2.135.091,00
Asie		2.778.624,00	1.434.955,00
Moyen Orient		3.120.213,00	2.405.969,00
Europe		67.851.698,00	43.554.541,00
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	122	119
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	116,7	118,0
Nombre effectif d'heures prestées	9088	181.861	171.558
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	4.969.277,41	4.412.782,54
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.231.764,97	1.145.469,81
Primes patronales pour assurances extralégales	622	281.841,01	266.276,13
Autres frais de personnel	623	204.025,69	177.742,25
Pensions de retraite et de survie	624	26.572,28	26.372,88
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635	-42.590,89	4.945,59
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
actées	9110		1.595.090,00
reprises	9111	1.330.169,10	69.185,41
Sur créances commerciales			
actées	9112		2.246.411,48
reprises	9113	1.944.548,15	3.879,92
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		38.455,55
Utilisations et reprises	9116	42.590,89	33.509,96
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	348.979,98	353.893,24
Autres	641/8	51.348,96	81.579,12
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	14	2
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	15,9	2,3
Nombre d'heures effectivement prestées.....	9098	27.154	4.080
Frais pour l'entreprise	617	871.948,87	276.475,14

IMPOTS ET TAXES**IMPOTS SUR LE RESULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Intérêts notionnels

RDT

Utilisation de la perte fiscale

Codes	Exercice
9134	42,62
9135	42,62
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	-944.727,00
	-190.000,00
	-3.371.710,00

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	562.587,00
9142	562.587,00
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	3.498.951,00	2.186.239,00
9146	1.153.944,00	955.399,00
9147	902.042,00	842.557,58
9148	164.964,00	217.012,00

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES REELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHE A TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	4.427.237,93
Devises vendues (à livrer)	9216	
ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES		
LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS		

- Garantie bancaire de bonne exécution de contrat : 360.000 EUR
- Garanties bancaires envers les Douanes et Accises : 149.950 EUR
- Garantie bancaire envers la Région Wallonne : 75.000 EUR
- Ligne de crédit 10.000.000 € (engagement de ne pas aliéner les biens mobiliers et immobiliers ou de ne pas les grever de droits réels)

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE**

Il existe un régime d'Assurances Groupe pour le personnel appointé (rendement minimum garanti : 3,25%).

Il s'agit d'un régime à cotisations définies. Les cotisations versées à ce régime à cotisations définies sont prises en charge dans le compte de résultat lorsqu'elles sont dues.

Code	Exercice
9220	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières	(280/1)	4.772.631,63	4.772.631,63
Participations	(280)	4.772.631,63	4.772.631,63
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	8.579.874,10	7.555.778,00
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	8.579.874,10	7.555.778,00
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	13.396.512,84	4.448.704,00
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	13.396.512,84	4.448.704,00
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	200.000,00	1.000.000,00
Produits des actifs circulants	9431	150.714,43	64.236,69
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	182.683,70	32.228,06
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)	96.678,47	96.678,47
Participations	(282)	96.678,47	96.678,47
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES NON EVALUES A LA JUSTE VALEUR

ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR DE CHAQUE CATEGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES NON EVALUES A LA JUSTE VALEUR DANS LES COMPTES, AVEC INDICATIONS SUR LA NATURE ET LE VOLUME DES INSTRUMENTS

Contrat de change à terme : achat de 6.000.000 USD

Exercice
62.079,48

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES**INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*~~

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

ELF AQUITAINE SA

Place de la Coupole 2, La Défense 6

92400 COURBEVOIE, France

Cette entreprise n'établit pas des comptes consolidés

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**

,France

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

TOTAL**Place de la Coupole 2****92078 PARIS LA DEFENSE CEDEX, France****L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand**

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**

TOTAL**Place de la Coupole 2****92078 PARIS LA DEFENSE CEDEX, France**

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 207 116

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES**TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL**

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P.Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	106,9	13,0	116,7 (ETP)	118,0 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	166.613	15.248	181.861 (T)	171.558 (T)
Frais de personnel	102	6.318.015,08	368.894,00	6.686.909,08 (T)	6.002.270,73 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	xxxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxx	131.768,00 (T)	104.182,00 (T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	107	15	118,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	107	14	117,9
Contrat à durée déterminée	111		1	0,6
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	99	6	103,6
de niveau primaire	1200	17	6	21,6
de niveau secondaire	1201	47		47,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	25		25,0
de niveau universitaire	1203	10		10,0
Femmes	121	8	9	14,9
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1	5	5,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	4	3	6,1
de niveau universitaire	1213	3	1	3,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	6		6,0
Employés	134	40	9	46,9
Ouvriers	132	61	6	65,6
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**Au cours de l'exercice**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	13,9	2,0
Nombre d'heures effectivement prestées	151	23.794	3.360
Frais pour l'entreprise	152	609.594,21	262.354,66

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTREES**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	9	1	9,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	9		9,0
Contrat à durée déterminée	211		1	0,6
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	7		7,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	7		7,0
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Prépension	341	1		1,0
Licenciement	342	1		1,0
Autre motif	343	5		5,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	67	5811	15
Nombre d'heures de formation suivies	5802	1.250	5812	250
Coût net pour l'entreprise	5803	94.151,73	5813	15.042,61
dont coût brut directement lié aux formations	58031	94.151,73	58131	15.042,61
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	35	5831	2
Nombre d'heures de formation suivies	5822	1.673	5832	246
Coût net pour l'entreprise	5823	72.615,23	5833	11.666,55
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	1	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	288	5852	
Coût net pour l'entreprise	5843	973,00	5853	

REGLES D'EVALUATION

Règles d'évaluation de ROSIER SA

1.ACTIF

1.1.FRAIS D'ETABLISSEMENT :

Les frais d'établissement sont pris dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.2.IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires prorata temporis selon leur durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles relatives à REACH sont quant à elles amorties de manière linéaire prorata temporis sur 12 ans.

Les frais de recherche et de développement sont complètement pris en charge par le résultat.

1.3.IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Le coût d'acquisition comprend tous les coûts directs et toutes les dépenses encourues pour mettre l'actif en place et en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les charges financières liées au financement de l'acquisition ou de la construction d'une immobilisation sont comptabilisées dans le compte de résultats.

Les immobilisations corporelles acquises, dont l'utilisation est limitée dans le temps, sont classées en Immobilisation en cours aussi longtemps qu'elles ne sont pas opérationnelles ; elles font l'objet d'amortissements prorata temporis à partir de l'exercice pendant lequel l'investissement est opérationnel.

Les taux annuels d'amortissement se détaillent comme suit :

1.1. Terrains et constructions

1.1.1. Terrains néant

1.1.2. Bâtiments industriels, administratifs, d'exploitation, voies de transport et ouvrages d'art 5 % (linéaire)

1.2. Installations, machines et outillage

1.2.1. Installations des bâtiments industriels, administratifs, d'exploitation, des voies de transport et ouvrages d'art 10 % - 33 % (linéaire)

1.2.2. Installations sanitaires et sociales 10 % (linéaire)

1.2.3. Matériel de fabrication 10 % - 33 % (linéaire)

1.2.4. Outillage industriel 10 % - 20 % (linéaire)

1.3. Mobilier et matériel roulant

1.3.1. Matériel de bureau 10 % - 25 % (linéaire)

1.3.2. Véhicules industriels 25 % - 33 % (linéaire)

1.3.3. Véhicules automobiles 20 % (linéaire)

1.3.4. Matériel ferroviaire 10 % - 20 % (linéaire)

1.3.5. Matériel mobile 20 % (linéaire)

1.4. Autres immobilisations corporelles

1.4.1. Terrains non industriels néant

1.4.2. Immeubles non industriels 3 % (linéaire)

1.5. Matériel industriel reçu en location-financement

1.5.1. Matériel industriel 20 % (linéaire)

Remarque : Lorsqu'il s'agit d'un bien d'occasion, le taux d'amortissement principal de la rubrique est doublé.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications des circonstances économiques ou technologiques.

La pratique constante est de ne pas procéder à des réévaluations nonobstant les plus-values que fait apparaître l'évaluation des immobilisations corporelles.

1.4.IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

A la fin de chaque exercice social, toutes les participations et titres en portefeuille sont réévalués à leur valeur d'actif net. Lorsqu'une moins-value durable est constatée, les réductions de valeur adéquates sont actées. Ces réductions de valeurs sont déduites de la valeur de la participation ou du titre, d'abord par annulation de la plus-value de réévaluation éventuellement comptabilisée, ensuite par la prise en compte d'une réduction de valeur appropriée.

La pratique constante est de ne pas procéder à des réévaluations nonobstant les plus-values que fait apparaître l'évaluation des titres.

REGLES D'EVALUATION

Les frais accessoires d'acquisition de ces participations sont portés en charges immédiatement.

Les créances portées sous les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale. Toutefois, elles font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou partie incertain ou compromis.

1.5.STOCKS DES MATIERES PREMIERES, DES ENCOURS DE FABRICATION ET DES PRODUITS FINIS :

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci lui est inférieure.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du prix moyen pondéré mensuel.

Le coût des produits finis et des en-cours de fabrication comprend les coûts des matières premières et de main d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de coûts directs de production. Cette quote-part est validée annuellement sur base des données réelles du dernier exercice clôturé.

Des réductions de valeur sont actées pour tenir compte, soit de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

1.6.STOCKS DES PIECES DE RECHANGE :

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition. Des réductions de valeur sont actées annuellement au taux de 20%.

1.7.CREANCES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS :

Les créances à plus d'un an ainsi que celles à un an au plus sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur seront actées si leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur complémentaires seront éventuellement actées pour tenir compte d'aléas justifiés par les difficultés escomptées pour la récupération de ces créances et dans la mesure des risques qui seront appréciés avec prudence.

1.8.PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES :

Les valeurs mobilières acquises au titre de placement de fonds sont portées au bilan à leur prix d'acquisition.

Les frais accessoires sont portés en charges immédiatement.

Les titres à revenu fixe sont évalués au coût d'acquisition adapté suivant le rendement actuariel.

Les autres titres sont évalués au cours de la Bourse, ou en l'absence de cotation, à leur valeur estimée de réalisation.

Des réductions de valeur sont comptabilisées quand la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition.

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.PASSIF

2.1.RESERVES IMMUNISEES :

Sont comprises sous cette rubrique, toutes les plus-values réalisées ou non sur les actifs, qui en fonction de dispositions fiscales prévues par le code des impôts sur les revenus ou par les lois fiscales particulières sont immunisées sous la condition de leur enregistrement et de leur maintien au passif du bilan.

2.2.SUBSIDES EN CAPITAL :

Les subsides reçus en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

2.3.PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

A la clôture de chaque exercice, des provisions pour risques et charges sont constituées avec prudence notamment en ce qui concerne les litiges, les grosses réparations et les prépensions.

REGLES D'EVALUATION

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

2.4.DETTES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS :

Les dettes sont reprises au bilan pour leur valeur nominale.

2.5.CONVERSION DES DETTES ET CREANCES LIBELLEES EN DEVISES ETRANGERES :

Les montants libellés en devises et non couverts par des contrats de change à terme sont convertis en euro aux cours en vigueur à la date de clôture.

Les montants couverts par des contrats de change à terme sont valorisés aux taux de ces contrats.

Les différences de change résultant de la politique de conversion décrite ci-dessus sont prises dans le résultat de l'exercice.

Les contrats de change à terme ne servant pas à couvrir des positions ouvertes sont comptabilisés au titre de droits et engagements hors-bilan. Le résultat financier dégagé sur ces contrats de change à terme est pris en résultat à la date de leur réalisation.



RAPPORT DU COMMISSAIRE



KPMG Réviseurs d'Entreprises
Avenue du Bourget 40
1130 Bruxelles
Belgique

Tél. +32 (0)2 708 43 00
Fax +32 (0)2 708 43 99
www.kpmg.be

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des Actionnaires de Rosier SA sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Rosier SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 63.821.934 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 4.311.985.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'éditées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, en ce compris l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société lié à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

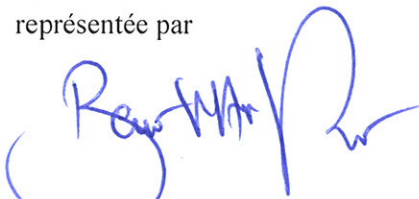
L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 21 mars 2011

KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL civile
Commissaire
représentée par



Benoit Van Roost
Réviseur d'Entreprises